



Économie et Organisation Administrative des Entreprises : 1er BAC Sciences économiques et gestion

Séance 7 (Introduction à l'organisation du travail – Cours)

Professeur : Mr JABER Naoufal

Sommaire

I- Définition de l'organisation du travail

II- Contexte historique

I- Définition de l'organisation du travail

L'organisation du travail est un mode d'organisation qui consiste à définir la place de l'homme et son rôle dans le processus de production.

II- Contexte historique

L'organisation du travail a pris naissance vers 1880, avec le développement de la production industrielle pour faire face aux nécessités de la production en grande série au moindre coût.

Elle peut être de deux ordres :

- La division technique du travail, qui consiste à décomposer le processus de production en opérations précises et définies pour éviter toute perte de temps.
- La division sociale (ou horizontale) du travail : on sépare le travail de conception du travail d'exécution. Les ouvriers font ce que les ingénieurs leur disent de faire.

Les ingénieurs, qui ont étudié scientifiquement le processus de production, divisent le travail et attribuent à chaque tâche un temps de réalisation.

Les ouvriers n'ont plus à penser (ce qui prendrait du temps). Ils n'ont plus qu'à produire en respectant les consignes données par les ingénieurs.